

**L'ACCESSIBILITÉ AUX ÉTUDES POSTSECONDAIRES EN FRANÇAIS**  
**POUR LES ÉLÈVES FRANCOPHONES EN MILIEU MINORITAIRE :**  
**UNE RECENSION DE RECHERCHES EMPIRIQUES**

**par**

**Réal Allard**

**Chercheur associé**

**Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques**

INSTITUT CANADIEN DE RECHERCHE  
SUR LES MINORITÉS LINGUISTIQUES



CANADIAN INSTITUTE FOR RESEARCH  
ON LINGUISTIC MINORITIES

**pour**



**ASSOCIATION DES UNIVERSITÉS DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE**

**Novembre 2005**

### **Remerciements**

La préparation de la présente recension des écrits a été rendue possible grâce à une subvention accordée à l'Association des universités de la francophonie canadienne (AUFC) par la Fondation des bourses du millénaire.

Nous remercions Lise Savoie, doctorante en éducation en milieu minoritaire à l'Université de Moncton, qui a compilé les études empiriques sur l'accessibilité aux études postsecondaires en français en milieu minoritaire, et Manon Cormier, son assistante. Nous remercions aussi Lorraine Julien, bibliothécaire à la Bibliothèque Champlain de l'Université de Moncton, qui a collaboré au travail de recherche effectué dans les bases de données informatisées.

### **Note à l'intention des lecteurs et des lectrices**

Nous avons voulu retenir pour cette recension toute étude empirique susceptible de jeter un éclairage sur l'accessibilité aux études postsecondaires en français en milieu minoritaire francophone au Canada. Certaines études ont pu échapper à notre investigation menée dans une période de temps limitée. Aussi l'invitation vous est-elle lancée de nous signaler toute étude pertinente absente de notre inventaire. Nous pourrions ainsi enrichir notre document, surtout si les études portées à notre attention permettent d'en nuancer ou d'en corriger les conclusions.

## Introduction

L'économie du savoir, nouvelle étape de l'histoire économique dans laquelle on promouvoit l'immatériel (l'information, le savoir-faire et la connaissance) par rapport au matériel (les denrées, les matières premières et les sources d'énergie) (Encyclopédie Wikipédia), a connu un essor sans précédent dans les pays de l'Occident dans les deux dernières décennies. Les gouvernements de ces pays la privilégient pour des raisons de développement et de compétitivité. Or, l'éducation postsecondaire et la recherche constituent des facteurs clés de cette économie. Ce sont les raisons principales pour lesquelles les gouvernements et les chercheurs s'intéressent d'une façon particulière à l'accessibilité aux études postsecondaires, c'est-à-dire aux facteurs liés à la participation aux études postsecondaires. Ce sont ces facteurs qui feront que, s'agissant de l'accès au postsecondaire, on parlera « d'un système ouvert ou fermé, égalitaire ou discriminatoire, de masse ou sélectif, populaire ou élitiste » (Legendre, 1993).

Le Canada se maintient parmi les chefs de file de l'économie du savoir. D'une part, le gouvernement fédéral entend appuyer les mesures provinciales dont l'objet est d'assurer que le système d'accès aux études postsecondaires demeure ouvert, égalitaire, de masse et populaire. D'autre part, il cherche par divers moyens à évaluer et à améliorer cette accessibilité. C'est à cette fin qu'il a créé en 1998 la *Fondation des bourses du millénaire*, laquelle a pour but d'attribuer des bourses qui faciliteraient l'accès aux études postsecondaires. La *Fondation* a mis sur pied en 2001 un programme de recherche afin « de faire progresser les connaissances sur les obstacles freinant l'accès aux études postsecondaires et sur les retombées des politiques et programmes gouvernementaux mis en œuvre pour surmonter ces obstacles ». Elle vise de la sorte à s'assurer que les décideurs et les décideuses ainsi que les participantes et les participants au débat entourant l'éducation supérieure pourront compter sur des analyses rigoureuses et des données concernant cette accessibilité. Enfin, *Statistique Canada* et le ministère du *Développement des Ressources humaines et Compétences Canada* mènent des études pancanadiennes d'envergure sur le sujet.

L'accès au postsecondaire revêt une importance fondamentale pour les communautés francophones en milieu minoritaire (Frenette et Quazi, 1999 ; Landry et Allard, 1999 ; Landry et Rousselle, 2003). Celles-ci souhaitent participer à l'économie du savoir afin de contribuer, elles aussi, à la croissance du Canada, tout en parvenant à se maintenir et à se développer. L'éducation

dans la langue française constitue la pierre angulaire de cet épanouissement ; c'est en bonne partie grâce à une éducation en français que les enfants s'identifient et s'intègrent à la communauté de langue française (Landry et Allard, 1996). Ces communautés ont fait dans les dernières décennies des gains considérables en ce qui concerne l'accès à des établissements scolaires de langue française et leur gestion en vue d'assurer l'actualisation en français du plein potentiel de leurs enfants ainsi que leur intégration à la communauté francophone (Landry et Allard, 1999; Landry, 2003; Landry, Ferrer et Vienneau, 2003; Landry et Rousselle, 2003). L'éducation en français est depuis peu accessible aux enfants d'ayants droit de la maternelle au secondaire dans toutes les provinces et dans les territoires du Canada. Au total, 31 commissions scolaires de langue française sont responsables de la gestion des écoles de langue française au pays.

L'actualisation en français du plein potentiel de leurs enfants représente un défi de taille pour les communautés francophones et acadiennes en milieu minoritaire. Ce défi s'étend de la petite enfance au postsecondaire et sa nature est très différente selon la vitalité ethnolinguistique de ces communautés dans leurs provinces ou territoires respectifs (Landry et Allard, 1999 ; Landry et Rousselle, 2003).

Tout récemment, le Comité sénatorial permanent sur les langues officielles (CSPLO) recommandait au Gouvernement du Canada de faire en sorte que l'éducation en français soit accessible à partir de la petite enfance (avant la maternelle) au postsecondaire inclusivement. Aux termes de ces recommandations, il propose notamment « la mise en place d'un système pancanadien d'établissements d'enseignement postsecondaire de langue française » (Corbin et Buchanan, 2005, p. 63). Ce faisant, le CSPLO reconnaît que l'accès à l'éducation postsecondaire en français est nécessaire pour que les communautés francophones puissent assurer la présence de chefs de file dans leurs institutions, se donner des acteurs et des bâtisseurs dans les secteurs économiques, politiques et culturels qui sont garants de leur vitalité et préparer comme il se doit une relève engagée et conscientisée. L'enjeu n'est rien de moins que l'épanouissement des communautés de langue française à l'extérieur du Québec et la pleine réalisation de l'objet de la *Loi sur les langues officielles* qui engage le gouvernement fédéral « à favoriser l'épanouissement des minorités francophone et anglophone du Canada et à appuyer leur développement, ainsi qu'à promouvoir la pleine reconnaissance et l'usage du français et de l'anglais dans la société

canadienne. » (Article 41 de la LLO). Ajoutons que le Parlement a adopté en novembre 2005 la Loi S-3 portant modification de la *Loi sur les langues officielles* afin de renforcer le caractère exécutoire des obligations qui incombent au gouvernement du Canada suivant la partie VII de cette loi. Elle exigerait que le gouvernement fédéral prenne des mesures pour assurer l'épanouissement et le développement des minorités linguistiques partout au pays, à défaut de quoi il s'exposerait à des poursuites en justice.

L'accessibilité aux études postsecondaires s'entend de la possibilité de s'inscrire à des universités, collèges, écoles de métiers et instituts privés qui offrent des programmes d'études aux titulaires d'un diplôme d'études secondaires. Elle se reflète de trois façons principales (Frenette et Quazi, 1999) : en amont d'abord, c'est-à-dire dans la proportion d'une population qui a fait ou terminé des études postsecondaires, en aval du postsecondaire ensuite, c'est-à-dire dans la proportion d'élèves d'écoles secondaires qui aspirent aux études postsecondaires ou qui ont l'intention de faire des études postsecondaires, enfin, dans la participation aux études postsecondaires. En ce qui concerne le niveau d'éducation le plus élevé atteint par une population, on se réfère habituellement aux données et aux analyses des recensements de Statistique Canada. Pour connaître les aspirations et les intentions relatives aux études postsecondaires d'élèves des écoles secondaires et pour analyser les facteurs liés à leurs aspirations et à leurs intentions, on mène des sondages auprès d'eux. S'agissant de la population des étudiantes et des étudiants effectivement inscrits à des études postsecondaires ou qui l'ont été, on effectue aussi des sondages afin d'étudier les facteurs liés à leur participation à ces études supérieures.

En milieu minoritaire francophone, on s'intéresse surtout aux intentions de faire des études postsecondaires en français et à la participation aux études postsecondaires en français puisqu'un bon nombre de recherches qui portent sur ces sujets se proposent d'évaluer l'importance du rôle joué par divers facteurs dans la formulation de telles intentions et dans la participation à ces études.

Notre recension des écrits a pour objet de dresser un bilan des recherches empiriques sur l'accessibilité aux études postsecondaires pour les élèves des communautés francophones en milieu minoritaire au Canada et, plus précisément, sur les facteurs explicatifs des aspirations ou des intentions relatives aux études postsecondaires des élèves francophones des communautés

francophones en contexte minoritaire au Canada et de leur participation à des études postsecondaires en français. Elle se divise en trois parties. La première donne un aperçu d'études pancanadiennes et provinciales menées sur l'accessibilité aux études postsecondaires. La deuxième examine les études menées sur l'accessibilité aux études postsecondaires au sein des communautés minoritaires francophones du Canada. La troisième est consacrée à l'accessibilité aux études postsecondaires en français en milieu minoritaire francophone. Dans chacune de ces parties, nous abordons, dans un premier temps, les études qui portent sur les aspirations ou sur les intentions d'élèves du secondaire par rapport aux études postsecondaires et, dans un deuxième temps, celles qui s'intéressent à la participation d'étudiantes et d'étudiants aux études postsecondaires.

### **Méthodologie**

Notre travail prend appui sur deux approches. La première a consisté à envoyer des messages électroniques à divers intervenants et intervenantes oeuvrant au sein d'organismes gouvernementaux et communautaires. La deuxième comportait l'interrogation systématique des banques de données spécialisées en éducation et en sciences sociales et de sites Internet.

#### **Première approche : contacts personnels**

Le recours aux contacts personnels permettait de communiquer avec le plus grand nombre possible de personnes travaillant dans le domaine de l'éducation au Canada. Un message général rédigé en anglais et en français a été envoyé soit personnellement à des personnes identifiées selon leur fonction dans l'organisme où elles oeuvrent, soit généralement à l'adresse de l'organisme. Il leur demandait de nous signaler des écrits pertinents quant au sujet à l'étude ou encore d'identifier des personnes de leur milieu susceptibles de pouvoir le faire. Pour rejoindre le plus grand nombre possible de personnes, des messages ont été envoyés aux endroits suivants :

- ministères de l'Éducation des provinces et des territoires canadiens (anglais – français)
- ministères des études supérieures des provinces et des territoires canadiens (anglais – français)
- commissions scolaires francophones dans les provinces et les territoires canadiens
- associations provinciales francophones
- associations francophones de parents
- collèges et universités francophones et bilingues en milieu francophone minoritaire

## **Deuxième approche : recherche à l'aide d'outils électroniques**

En ce qui concerne la recherche approfondie à l'aide d'outils électroniques en bibliothèque, nous avons utilisé, d'abord, les bases de données spécialisées en éducation, puis les bases de données en sciences sociales. Des concepts clés tels que, notamment, « accessibilité aux études postsecondaires », « accès à l'éducation », « langue française » et « minorité canadienne » ont servi à couvrir de façon exhaustive les recherches réalisées dans ce domaine. Par la suite et afin de compléter notre inventaire, nous avons consulté les sites Internet des provinces et des territoires canadiens. Il est à noter que pour faire cette recherche, les mêmes concepts clés ont été employés à cette fin.

Liste des bases de données utilisées pour la recherche en bibliothèque

- ERIC
- CBCA Education
- ProQuest
- REPÈRE
- Sociological Abstracts
- CRI (références gouvernementales)
- LLBA (Linguistics and Language Behavior Abstracts)

En ce qui concerne les recherches approfondies sur des sites Internet, nous avons fouillé le site de chacun des organismes suivants :

- Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire
- Ministère des Ressources humaines et du développement des Compétences Canada
- Statistique Canada
- Gouvernements provinciaux (hors Québec) et territoriaux
- Ministères de l'Éducation des provinces (hors Québec) et des territoires canadiens
- Ministères de l'Enseignement supérieur des provinces (hors Québec) et territoires canadiens
- Organismes francophones en milieu minoritaire qui s'intéressent aux questions de l'éducation
- Associations nationales francophones qui s'intéressent aux questions de l'éducation
- Collèges et universités francophones ou bilingues des provinces (hors Québec)

Enfin, nous avons mené une recherche « GOOGLE » à partir des concepts clés.

## Résultats

On peut catégoriser les recherches relatives aux facteurs liés à l'accessibilité aux études postsecondaires en fonction de plusieurs volets. Nous avons retenu les volets suivants :

- 1) les études s'intéressent précisément aux minorités de langues officielles, soit à la population canadienne en général
- 2) les études ont trait soit aux aspirations ou aux intentions postsecondaires (les élèves prévoient entreprendre des études postsecondaires universitaires ou collégiales ou faire autre chose), soit à la participation (les étudiantes et les étudiants sont inscrits à des études collégiales ou universitaires ou ils ne le sont pas ou ils l'ont été)
- 3) les études ont une portée nationale ou une portée provinciale

Le tableau 1 donne un aperçu des combinaisons de ces volets.



**Tableau 1. Catégorisation des études empiriques portant sur les facteurs liés aux intentions ou aux aspirations d'entreprendre des études postsecondaires et à la participation aux études postsecondaires.**

<i><b>1. Accessibilité aux études postsecondaires au Canada et dans ses provinces</b></i>			
1.1 Aspirations et intentions d'élèves du secondaire d'entreprendre des études postsecondaires		1.2 Participation d'étudiantes et d'étudiants aux études postsecondaires	
1.1.1 Études nationales	1.1.2 Études provinciales	1.1.1 Études nationales	1.2.1 Études provinciales
<i><b>2. Accessibilité aux études postsecondaires en milieu minoritaire francophone</b></i>			
2.1 Aspirations et intentions d'élèves francophones d'entreprendre des études postsecondaires		2.2 Participation d'étudiantes et d'étudiants francophones aux études postsecondaires	
2.1.1 Études nationales	2.1.2 Études provinciales	2.2.1 Études nationales	2.2.2 Études provinciales
<i><b>3. Accessibilité aux études postsecondaires en français en milieu minoritaire francophone</b></i>			
3.1 Aspirations et intentions d'élèves francophones d'entreprendre des études postsecondaires en français		3.2 Participation d'étudiantes et d'étudiants francophones aux études postsecondaires en français	
3.1.1 Études nationales	3.1.2 Études provinciales	3.2.1 Études nationales	3.2.2 Études provinciales

## **1. L'accessibilité aux études postsecondaires au Canada : recherches nationales et provinciales**

### ***1.1 Recherches s'intéressant aux facteurs liés aux intentions ou aux aspirations relatives aux études postsecondaires***

Des recherches récentes effectuées à l'échelle pancanadienne mettent en lumière les relations qu'entretiennent divers ensembles de facteurs avec les intentions ou les aspirations postsecondaires d'échantillons d'élèves canadiens. Nous en avons fait l'examen afin de dégager les variables retenues dans les modèles des facteurs explicatifs des intentions ou des aspirations relatives aux projets postsecondaires et de déterminer si ces recherches s'étaient intéressées aux élèves des minorités de langues officielles du Canada.

#### 1.1.1 Recherches nationales

##### *Garg, Kauppi, Lewko et Urajnik (2002)*

L'équipe de recherche de Garg Lewko et Urajnik (2002) a établi un modèle des aspirations relatives aux études postsecondaires d'un échantillon de 4 034 élèves canadiens de la 8<sup>e</sup> à la 13<sup>e</sup> année afin d'analyser simultanément l'influence de facteurs démographiques, de soutien social et personnels sur les aspirations éducationnelles des élèves.

Facteurs démographiques retenus : le sexe, la première langue parlée qui est encore parlée (le français ou l'anglais), l'état matrimonial, le niveau scolaire de l'élève, le niveau d'instruction et le statut socioéconomique du père ou de la mère.

Facteurs du soutien social étudiés : 1) la participation parentale a) le style parental (autoritaire directif [*authoritative*], plutôt autoritaire [*authoritarian*], permissif), b) la cohésion familiale et c) la communication familiale touchant l'actualité ; 2) la participation parentale en relation avec l'école : a) la perception des attentes parentales relatives au degré de scolarisation à atteindre, b) la perception de l'intérêt parental pour l'éducation et la carrière, c) la perception de la participation parentale à la vie scolaire et aux travaux scolaires et d) la perception des ressources éducatives fournies par les parents.

Facteurs personnels étudiés : 1) la moyenne des notes obtenues l'année scolaire précédente en anglais, en mathématiques, en sciences et en sciences sociales, 2) la perception des cours, 3) la

perception du climat scolaire, 4) l'importance accordée à l'école ou aux travaux scolaires à domicile et 5) les lectures additionnelles aux lectures prescrites par les exigences scolaires.

Garg et coll. (2002) avaient, parmi leurs variables initiales, la première langue parlée qui est encore parlée. Toutefois, leurs analyses ayant fait apparaître que l'effet de celle-ci n'était pas significatif, ils l'ont éliminée de leurs analyses subséquentes, écartant aussi cinq autres variables pour des raisons de parcimonie. Soulignons que l'échantillon était pancanadien, ce qui signifie que, en ce qui concerne cette variable, les élèves dont la première langue parlée était le français et qui parlaient encore le français pouvaient provenir tant du Québec que des communautés francophones en milieu minoritaire. Dans leur article, ils écrivent que, au regard de l'ethnicité indiquée par 2 956 élèves, 23,4 % se sont dits francophones de descendance caucasienne. Les données rapportées ne permettent pas d'établir quelle proportion venait du Québec et des autres provinces. Constat : cet article ne permet pas de mettre clairement en évidence les aspirations des élèves francophones en milieu minoritaire relativement à leurs projets d'études postsecondaires.

#### Looker et Thiessen

Looker et Thiessen (2004) ont étudié les aspirations scolaires de jeunes Canadiens et Canadiennes de 15 ans à partir des données du cycle 1 de l'Enquête auprès des jeunes en transition (EJET) et du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA). Ils ont retenu dans leur modèle huit groupes de variables : 1) variables de base : le sexe, la région et la langue, la taille de la collectivité, la structure familiale et le rang de naissance, la situation de la mère relative à l'emploi ainsi que l'instruction et les ressources financières des parents ; 2) les variables du rendement scolaire : le dédoublement d'une année scolaire, le programme scolaire, les notes et la capacité de lecture ; 3) les variables de la participation scolaire : les devoirs, l'entorse aux règles à l'école, la désobéissance aux règles à la maison et à l'école, les activités parascolaires, l'indifférence et le détachement à l'égard de l'école ; 4) la variable « confiance en sa capacité de réussite scolaire » ; 5) la variable « importance des études pour l'obtention de l'emploi » ; 6) la variable « technologie de l'information » ; 7) les variables relatives au rôle des parents et des pairs : l'encouragement parental à des projets éducatifs, les ressources du ménage et l'influence des pairs et 8) les variables relatives aux expériences de travail et de bénévolat : le travail rémunéré au cours de l'année scolaire et le bénévolat.

Looker et Thiessen (2004) analysent les aspirations professionnelles (ou années d'études postsecondaires souhaitées) selon chaque variable de leur modèle. Les bases de données des études EJET et PISA leur permettent de constituer quatre groupes selon la langue et la région : les Anglais hors Québec, les Français au Québec, les Français hors Québec et les Anglais au Québec.

L'analyse permet de constater que, chez les Français hors Québec, 93 % des élèves aspirent aux études postsecondaires : un diplôme universitaire (40 %), plus d'un diplôme universitaire (29 %), un certificat de collège ou de cégep (17 %) et un certificat d'une école professionnelle ou de métiers (6 %). Chez les Français au Québec, le choix le plus populaire est aussi le diplôme universitaire (38 %), ce qui contraste fortement avec les choix les plus populaires chez les Anglais hors Québec et les Anglais au Québec, la préférence la plus marquée de ces élèves étant d'obtenir plus d'un diplôme universitaire (46 % et 45 % respectivement). Le choix d'études universitaires (un ou plus d'un diplôme) est plus élevé chez les Anglais au Québec (77 %) et les Anglais hors Québec (73 %) que chez les Français hors Québec (69 %) et les Français au Québec (55 %). Chez les Français au Québec, le choix d'un certificat de collège ou de cégep est beaucoup plus populaire (26 %) que chez les autres groupes (de 17 à 15 %).

Afin d'éviter que ne deviennent trop complexes les analyses de régression multiple visant à vérifier l'effet cumulatif de l'ensemble des variables sur les aspirations scolaires, Looker et Thiessen (2004) ont exclu « toute variable qui n'a démontré d'effet *indépendant* significatif sur les aspirations scolaires pour aucun des trois échantillons (total, garçons seulement, filles seulement) dans le modèle complet. ». Ils ont ainsi exclu « la province (autre que Québec/hors Québec conjointement avec la langue), la structure familiale, la situation de la mère relative à l'emploi, le nombre de frères et de sœurs, le rang de naissance, le fait de faire une entorse ou de désobéir aux règles à l'école, les problèmes à la maison, les classes de rattrapage de toute sorte, le fait d'être en deçà de l'année correspondant à son âge, l'orientation scolaire des pairs, l'influence négative des pairs, les ressources scolaires du ménage, le détachement vis-à-vis de l'école et le bénévolat ».

Ils ont ensuite étudié divers modèles dans le cadre d'une logique proximale-distale, c'est-à-dire en analysant les facteurs déterminants les plus proxémiques des aspirations postsecondaires avant de se pencher sur des ensembles plus inclusifs.

Leur premier modèle dans l'analyse, à savoir le rendement scolaire, est fondé sur l'hypothèse selon laquelle les aspirations postsecondaires des élèves sont une fonction immédiate de leur rendement scolaire. Les résultats de l'analyse de ce modèle montrent qu'il explique 29,9 % de la variance dans les aspirations scolaires. Puis ils ajoutent à l'analyse leur deuxième modèle, à savoir les expériences scolaires, qui comprend le caractère positif ou négatif des expériences scolaires des jeunes, leur confiance en soi et leurs croyances à propos de l'importance de leurs études pour l'obtention d'un emploi. Les résultats de l'analyse combinant ce modèle au premier montrent qu'ils expliquent 37,3 % de la variance. Leur troisième modèle, à savoir le rôle des parents, introduit le rôle des ressources du ménage et des attributs des parents, comme leur capital social et culturel, qui auraient pour effet d'augmenter le degré de réussite et d'accroître les aspirations postsecondaires de leurs enfants. Les effets combinés des trois premiers modèles expliquent 41 % de la variance. Le quatrième et dernier modèle incorporé à l'analyse ajoute d'autres facteurs de base comme la taille de la collectivité et le groupe formé par la combinaison de la langue et de la région. L'ajout de ce quatrième et dernier modèle aux trois premiers n'augmente pas beaucoup la variance expliquée dans les aspirations scolaires : 42,3 %. C'est dans ce dernier modèle que Looker et Thiessen (2004) incorporent la variable langue par région et, donc, le groupe « Français hors Québec ».

Constat. Cette recherche met clairement en évidence dans un échantillon pancanadien d'élèves du secondaire les facteurs liés aux aspirations à entreprendre des études supérieures.

### Frenette

Marc Frenette a étudié le rôle que joue la distance dans la décision d'aller à l'université (Frenette, 2002) et dans le choix entre le collège ou l'université (Frenette, 2003) chez des élèves à qui il ne reste plus que deux ans avant de terminer leurs études secondaires. Selon lui, une distance de navettage de plus de 80 kilomètres entre la résidence et l'université la plus proche a un effet sur l'intention d'entreprendre des études universitaires. Ce facteur jouerait un rôle beaucoup plus appréciable chez les élèves issus de familles à faible revenu. De plus, il est beaucoup plus probable que l'élève qui demeure à plus de 80 kilomètres de l'université choisisse d'aller au collège, s'il y en a un à proximité. Il s'agit, à notre avis, d'une variable qu'il serait très important de retenir dans les études relatives aux intentions d'élèves francophones en milieu minoritaire d'entreprendre des études postsecondaires.

### 1.1.2 Recherches provinciales

Nous avons trouvé quelques études réalisées par des provinces. Il s'agit habituellement de recherches qui étudient les élèves du niveau secondaire en fonction de nombreuses variables, dont les projets postsecondaires. En général, elles donnent le pourcentage d'élèves qui nourrissent divers projets postsecondaires. Des études analysent ces projets en fonction de variables comme le sexe de l'élève, son âge, son niveau scolaire, le niveau d'instruction et la profession des parents et, parfois, son estimation du revenu familial brut. Elles n'ajoutent pas d'éléments nouveaux quant aux facteurs qui seraient liés aux intentions d'entreprendre des études postsecondaires.

Aux fins du présent rapport, nous examinons uniquement les études provinciales qui ont accordé de l'attention à la variable de la langue de l'élève. Se reporter à ce sujet aux sections 2.1.2 et 3.1.2.

## ***1.2 Recherches s'intéressant aux facteurs liés à la participation d'étudiantes et d'étudiants aux études postsecondaires***

### 1.2.1 Recherches nationales

Dans la foulée d'importantes enquêtes pancanadiennes récentes, dont l'Enquête de 1991 auprès des sortants, l'Enquête de suivi auprès des sortants en 1995, l'Enquête auprès des jeunes en transition et l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, des études ont été menées par Statistique Canada et Développement des Ressources humaines et Compétences Canada ainsi que pour le compte de la Fondation des bourses du millénaire. Il s'agissait pour nous de déterminer si leurs analyses tenaient compte de la langue maternelle des répondantes et des répondants ou des élèves des minorités de langues officielles du Canada et, si tel était le cas, par rapport à quoi. Aussi, nous avons pu relever les variables centrales à la prédiction de la participation aux études postsecondaires selon ces études. Puisque des synthèses portant sur ce sujet existent déjà (voir Junor et Usher, 2002, 2004), nous n'avons pas cherché à faire le bilan de l'ensemble des recherches examinées.

Parce qu'elle porte sur un échantillon national dans lequel les parlants français proviennent très majoritairement du Québec et que les études postsecondaires au Québec sont structurées de façon différente des autres provinces, l'étude de Butlin (1999) montre que les étudiantes et les étudiants

qui parlent le français le plus souvent sont un peu moins susceptibles (39 %) d'entreprendre des études universitaires que les étudiantes et les étudiants qui parlent l'anglais le plus souvent (43 %). Fait remarquable, cette situation est inversée dans le cas des études collégiales (Français = 33 % ; Anglais = 28 %). Le facteur invoqué est la présence des cégeps et l'exigence de faire des études collégiales avant d'entreprendre des études universitaires.

Règle générale, les recherches pancanadiennes qui analysent des facteurs liés à la participation et à la non-participation aux études postsecondaires (voir, par exemple, Butlin (1999), Bouchard et Zhao (2000), Bowlby et McMullen (2000), Dubois (2002), Knighton et Mizra (2002), Lambert, Zeman, Allen et Bussière (2004), Rahman, Situ et Jimmo (2005) et Tomkowicz et Bushnik (2003)) tiennent compte, entre autres, de variables comme le sexe, l'instruction des parents, leur profession, la province ou la région d'origine, la résidence en milieu rural ou en milieu urbain et le revenu familial.

Constat. Lorsqu'elles tiennent compte de la langue (par exemple Butlin (1999) et Tomkowicz et Bushnik (2003)), ces recherches ne permettent pas de distinguer et d'analyser les données relatives aux francophones en milieu minoritaire.

### 1.2.2 Recherches provinciales

#### Alberta

Une étude réalisée par l'organisme Alberta Advanced Education (1984) rapporte que le taux de participation aux études postsecondaires des étudiantes et des étudiants qui ont le français comme langue maternelle a été, en moyenne, plus faible pour les années 1971, 1976 et 1981 que le taux de participation des étudiantes et des étudiants (entre 20 et 25 %) dont la langue maternelle est l'anglais, l'allemand et l'ukrainien (de 25 à 30 %). Le rapport souligne que la différence n'est pas statistiquement significative et qu'elle pourrait s'expliquer par la concentration francophone plus élevée en région rurale.

#### Ontario

Une étude réalisée par Acumen Research Group Inc. (2004) auprès d'élèves qui voulaient s'inscrire en 2003 aux collèges de l'Ontario rapporte que 9 500 élèves anglophones et 2 500 élèves francophones ont été invités à participer à un sondage sur les facteurs liés à leur décision de vouloir s'inscrire à un programme d'études collégiales. Un total de 1 698 élèves anglophones

(taux de réponse de 17,9 %) et de 547 élèves francophones (taux de réponse de 21,9 %) a participé au sondage. Les analyses rapportées dans le rapport sont essentiellement descriptives. Les variables analysées en fonction de la langue maternelle de l'élève sont l'âge, le sexe, le revenu familial moyen, le niveau d'instruction le plus élevé atteint, la moyenne scolaire, l'âge de la prise de décision d'entreprendre des études postsecondaires, l'influence des caractéristiques du collège et des stratégies de recrutement et de marketing du collège sur le choix d'un collège ou d'un programme, les sources d'information utilisées pour faire son choix et leur utilité, l'influence de personnes sur le choix final d'un collège et les principales préoccupations relatives aux études collégiales.

## **2. L'accessibilité aux études postsecondaires en milieu minoritaire francophone**

### ***2.1 Recherches s'intéressant aux facteurs liés aux intentions ou aux aspirations relatives aux études postsecondaires en milieu minoritaire francophone***

#### 2.1.1 Recherches pancanadiennes

##### Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada (RCCFC)

Le *Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada* a publié en 2003 les résultats d'une première recherche portant sur les intentions postsecondaires des élèves des écoles francophones minoritaires et sur l'étude des facteurs reliés à ces intentions (RCCFC, 2003). La recherche avait pour objet de décrire les intentions relatives aux projets postsecondaires et d'expliquer les facteurs liés tant à la poursuite des études postsecondaires (école de métiers ou technique, établissement de formation privé, collège ou cégep, université) qu'à leur non-poursuite (retour à l'école secondaire ou entrée sur le marché du travail). Un échantillon représentatif d'élèves sur le plan national, miroir des réalités régionales, a participé à l'étude. Sur un nombre potentiel de 2 497 élèves inscrits dans 18 écoles, 1 315 élèves ont répondu au questionnaire, le taux de réponse étant de 56,23 %.

Le modèle retenu comportait quatre groupes de facteurs potentiellement explicatifs de l'intention d'entreprendre ou non des études postsecondaires : les facteurs familiaux (10), les facteurs personnels (7), les facteurs scolaires (7) et les autres facteurs (6).

La procédure utilisée pour déterminer quels facteurs sont liés significativement aux intentions relatives aux études postsecondaires comprend trois étapes principales. La première consiste à



analyser la relation de chaque facteur du modèle original avec les intentions relatives aux études postsecondaires afin de déterminer si la relation est statistiquement significative. Au terme de celle-ci, les facteurs non significatifs sont écartés. La deuxième analyse étudie les relations qui existent entre les facteurs significatifs afin de déterminer si certains mesureraient le même phénomène ou presque. Au terme de celle-ci, l'un ou l'autre des facteurs fortement corrélés entre eux est éliminé afin d'éviter des problèmes de redondance et de colinéarité dans l'analyse subséquente. La troisième étape consiste à examiner, dans le cadre d'une même analyse statistique, les relations des facteurs significatifs qui restent par rapport aux intentions relatives aux études postsecondaires.

Selon les résultats de l'analyse à la première étape de l'étude de 2002-2003, un nombre appréciable de facteurs initialement choisis pour faire partie de la recherche ne sont pas significativement liés à l'intention d'entreprendre des études postsecondaires. Il s'agit des facteurs suivants : l'âge, la province de résidence, les activités parascolaires, le travail rémunéré, les activités familiales, la santé mentale, la santé physique, la participation active en classe et les méthodes d'études, l'état civil et le nombre d'enfants à charge, la langue la plus souvent employée à la maison, la langue maternelle de l'élève et la langue maternelle des parents. Ces facteurs ont été écartés de la deuxième étape de l'analyse.

Restaient alors dans le modèle les facteurs significativement liés à l'intention d'entreprendre des études postsecondaires : les études scolaires en dehors des heures de cours, les activités avec les amis, le revenu familial brut, la scolarité du père et de la mère, le type d'emploi du père et de la mère, la profession du père et celle de la mère.

Les résultats de l'analyse de la deuxième étape ont montré que plusieurs des facteurs significativement liés à l'intention d'entreprendre des études postsecondaires étaient corrélés. Par exemple, le revenu familial brut, la scolarité du père et le type d'emploi du père sont corrélés entre eux, tout comme le sont la scolarité et la profession de la mère. Ces corrélations ont incité les auteurs à retenir un seul facteur dans chacun de ces groupes afin d'éviter des problèmes de colinéarité dans les analyses de leur modèle explicatif.

Dans le modèle final de l'étude de 2003, huit facteurs sont significativement liés à l'intention de d'entreprendre des études universitaires : le sexe de l'élève, la province de résidence en septembre 2003, le nombre de frères et de sœurs, le type d'emploi du père, la scolarité de la mère,

les résultats scolaires moyens à la fin de la dernière année scolaire, le nombre d'heures consacrées aux études scolaires en dehors des heures de cours et la motivation pour les études.

Le *RCCFC* a commandé pour 2004-2005 une deuxième étude sur le même sujet (*RCCFC*, 2005). Nous en présentons ci-dessous quelques éléments avant d'analyser comparativement les résultats des études de 2002-2003 et de 2004-2005 par rapport aux facteurs retenus dans le rapport de 2003.

Les responsables de l'étude de 2004-2005 ont modifié légèrement le questionnaire pour rendre plus claire la séquence des questions et pour obtenir plus de détails, surtout en ce qui a trait au profil linguistique des répondants et des répondantes. Cette fois, sur un nombre potentiel de 2 698 répondants et répondantes dans 28 écoles, 1 334 élèves ont répondu au questionnaire, le taux de participation étant de 49,4 %.

Le rapport du *RCCFC* (2005) présente, pour l'étude de l'année 2002-2003 ainsi que pour l'étude de l'année 2004-2005, les résultats de modèles de régression logistique à choix multiples concernant l'intention d'entreprendre des études postsecondaires.

Les facteurs retenus dans le modèle relatif à l'intention d'entreprendre des études postsecondaires dans les deux études sont le sexe de l'élève, sa province de résidence, le nombre de frères et de sœurs, le type d'emploi du père, la scolarité de la mère, les résultats scolaires, le nombre d'heures consacrées aux études hors cours, le nombre d'heures consacrées aux activités avec les amis, le nombre d'heures consacrées à un travail rémunéré et la force de la motivation à étudier.

Intention d'entreprendre des études universitaires. Relativement aux facteurs significativement liés à l'intention d'entreprendre des études universitaires, les résultats des deux études concordent en ce qui concerne les facteurs sexe, type d'emploi du père, résultats scolaires et motivation à étudier. Les filles comparativement aux garçons, les élèves dont le père exerce une profession par rapport à ceux dont le père exerce un métier ou est sans emploi, les élèves dont la moyenne générale à la fin de la dernière année scolaire était élevée par rapport aux élèves dont la moyenne était moins élevée et les élèves dont la motivation à étudier est supérieure à la moyenne par rapport à ceux dont la motivation à étudier est inférieure à la moyenne bénéficient d'une probabilité plus élevée de nourrir cette intention.

En revanche, les résultats des deux études ne concordent pas en ce qui concerne le rôle joué par la province de résidence anticipée, le nombre de frères et de sœurs, le fait que la mère a terminé des études collégiales ou universitaires, le nombre d'heures consacrées aux études hors cours et le nombre d'heures consacrées aux activités avec les amis — facteurs tous significatifs en 2003 — et le nombre d'heures consacrées à un travail rémunéré, facteur significatif en 2005.

Intention d'entreprendre des études collégiales. S'agissant des facteurs significativement liés à l'intention d'entreprendre des études collégiales, les résultats des études de 2002-2003 et 2004-2005 concordent uniquement dans le cas des facteurs de la scolarité de la mère et de la motivation à étudier. Chez les élèves dont la mère a terminé des études universitaires, par rapport aux mères qui n'ont pas terminé leurs études secondaires, la probabilité est moindre quant à cette intention. Toutefois, la probabilité de nourrir cette intention est plus élevée chez les élèves qui se disent plus motivés à étudier que la moyenne, par rapport aux élèves dont la motivation à étudier est inférieure à la moyenne.

Les résultats des deux études ne concordent pas à propos du rôle joué par le nombre de frères et de sœurs, le fait que la mère a terminé des études collégiales, les résultats scolaires et le nombre d'heures consacrées aux activités avec les amis, facteurs tous significatifs en 2003 seulement.

Intention d'entreprendre des études postsecondaires dans une école de métiers. Pour ce qui a trait aux facteurs significativement liés à l'intention d'entreprendre des études postsecondaires dans une école de métiers, les résultats des études de 2002-2003 et 2004-2005 concordent uniquement en ce qui concerne le facteur du sexe de l'élève. Il est moins probable que les filles, comparativement aux garçons, manifestent pareille intention. Les résultats des deux études ne concordent pas quant au rôle joué par les résultats scolaires, le nombre d'heures consacrées aux activités avec les amis et la motivation d'étudier.

### 2.1.2 Recherches provinciales

#### Saskatchewan

En 1998, Gauthier (tel que le rapportent Denis, Butler et Eisler, 1998) a mené auprès de 199 élèves fransaskois de 6 écoles de langue française de la Saskatchewan une étude concernant leurs aspirations postsecondaires. Il a calculé que 93,5 % des élèves fransaskois du niveau secondaire ont l'intention d'entreprendre des études postsecondaires. Environ 84,6 % veulent

entreprendre des études universitaires et 13,6 %, des études collégiales. Selon ces élèves, la réputation du programme ou de l'établissement postsecondaire, leur propre rendement scolaire et leur situation financière font partie des facteurs les plus significatifs dans leur choix de l'établissement d'enseignement.

### Ontario

Dans le cadre d'une enquête de grande envergure menée auprès de 49 796 élèves de 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> années sur les enjeux de la double cohorte et les résultats de la restructuration du programme des études secondaires de l'Ontario, King (2002) a analysé les données d'un échantillon de 3 266 élèves francophones pour le ministère de l'Éducation de l'Ontario. Dans la section de son rapport intitulée « Particularités franco-ontariennes », il rapporte que, globalement, de 80 à 85 % des élèves francophones de l'Ontario prévoient entreprendre des études postsecondaires. Les analyses des aspirations postsecondaires en fonction de la cohorte de l'élève reflètent des différences entre les cohortes : deuxième nouvelle cohorte, première nouvelle cohorte et ancienne cohorte. Par exemple, un peu plus de 50 % des élèves des nouvelles cohortes de 10<sup>e</sup> année projettent d'entreprendre des études postsecondaires à l'université et environ 30 % parmi eux prévoient entreprendre des études collégiales, comparativement à 44 et 41 % respectivement chez les élèves de la nouvelle cohorte de la 11<sup>e</sup> année. Des analyses des aspirations postsecondaires en fonction du type de programme (théorique ou appliqué) montrent que les élèves du programme théorique se dirigent très majoritairement vers les études universitaires (de 71 à 73 % selon les cohortes), tandis que les élèves du programme appliqué se dirigent davantage vers les études collégiales (de 57 à 66 % selon les cohortes).

## ***2.2 Recherches s'intéressant aux facteurs liés à la participation aux études postsecondaires en milieu minoritaire francophone***

### 2.2.1 Recherches nationales

Nous n'avons trouvé aucune étude pancanadienne portant sur la participation de francophones aux études postsecondaires en milieu minoritaire francophone et sur les facteurs liés à cette participation.

### 2.2.2 Recherches provinciales

#### Ontario

Les études les plus importantes sur la participation aux études postsecondaires en milieu minoritaire francophone ont été réalisées en Ontario par Frenette et Quazi (1990, 1996). Puisque ces chercheurs traitent non seulement de la participation de francophones de l'Ontario aux études collégiales et universitaires, mais encore des facteurs liés à cette participation, nous examinons leur étude à la section 3.2.2.

### **3. L'accessibilité aux études postsecondaires en français en milieu minoritaire francophone**

#### ***3.1 Recherches s'intéressant aux facteurs liés aux intentions ou aux aspirations relatives aux études postsecondaires en français en milieu minoritaire francophone***

Très peu d'études ont analysé les intentions ou les aspirations relatives aux études postsecondaires en français en milieu minoritaire francophone et les facteurs liés à celles-ci. Mais deux d'entre elles sont des études pancanadiennes récentes.

##### 3.1.1 Recherches pancanadiennes

#### Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada (RCCFC)

Les intentions d'entreprendre des études postsecondaires collégiales ou universitaires en français ont été analysées dans le cadre des recherches réalisées par le RCCFC (2003, 2005).

Dans la recherche de 2003, un peu plus de 72 % des élèves ont indiqué qu'ils préféreraient entreprendre leurs études postsecondaires universitaires ou collégiales en français, tandis qu'un peu moins de 28 % ont indiqué préférer l'anglais. Les pourcentages sont donnés pour chaque province, mais les auteurs soulignent que les nombres d'élèves dans l'échantillon sont très restreints dans toutes les provinces, sauf l'Ontario, le Nouveau-Brunswick et le Manitoba. Pour ces trois provinces, le pourcentage le plus haut d'élèves ayant affirmé préférer entreprendre leurs études postsecondaires en français est de 90 % (Nouveau-Brunswick) et le plus faible est de 59 % (Ontario). Vu les nombres restreints, les statistiques rapportées pour les autres provinces doivent être interprétées avec prudence.

Dans l'étude de 2005, des questions ont été modifiées pour obtenir plus de détails, surtout en ce qui a trait au profil linguistique des répondants et des répondantes. Par exemple, plutôt que de demander aux élèves, comme en 2003, s'ils préféreraient entreprendre leurs études postsecondaires en français ou en anglais, on leur a demandé en 2005 s'ils préféreraient les entreprendre en français, en anglais, ou en français et en anglais. Cette modification donne un portrait très différent des intentions d'entreprendre des études postsecondaires en français.

À l'échelle nationale, la proportion d'élèves de 10<sup>e</sup> année envisageant d'entreprendre des études postsecondaires en français est de 17,5 % ; elle est de 32 % pour les élèves de 12<sup>e</sup> année. La proportion d'élèves prévoyant entreprendre des études postsecondaires en anglais est plus faible : 10 % pour les élèves de 10<sup>e</sup> et 17 % pour les élèves de 12<sup>e</sup> année. Par contre, la proportion d'élèves préférant entreprendre leurs études postsecondaires en français et en anglais — on ne précise pas dans quelle proportion pour chacune des langues — est forte : 66 % pour les élèves de 10<sup>e</sup> année et 47,5 % pour les élèves de 12<sup>e</sup> année. Ces données ont été analysées par région afin d'éviter les problèmes occasionnés par des petits nombres d'élèves de certaines provinces. Ces régions sont l'Ouest, le Manitoba, l'Ontario, le Nouveau-Brunswick et l'Atlantique. Des disparités régionales sont soulignées, ainsi que des disparités en fonction du type d'études postsecondaires (universitaires, collégiales, écoles de métiers ou établissements privés) envisagé (RCCFC, 2005). Mais quels facteurs sont liés à ces préférences relatives à la langue des études postsecondaires ?

#### Les facteurs liés aux intentions d'entreprendre des études postsecondaires en français.

Le rapport de 2005 (RCCFC, 2005) présente les résultats de modèles de régression logistique à choix binaire concernant la préférence d'entreprendre des études universitaires en français pour l'étude de l'année 2002-2003 et pour l'étude de l'année 2004-2005. Des résultats d'analyses semblables sont présentés relativement à la préférence d'entreprendre des études collégiales en français pour chaque étude.

Les facteurs retenus dans le modèle au sujet de la langue préférée pour entreprendre des études collégiales sont la province de résidence, la langue d'usage, la langue la mieux parlée (2005 seulement), la langue maternelle des père et mère et la scolarité du père. Les résultats des deux études montrent que la résidence au Nouveau-Brunswick, l'usage dominant du français comme langue parlée au foyer, le fait que les père et mère ont le français comme langue maternelle, le

fait de considérer que le français est la langue la mieux parlée (2005) et le fait d'avoir un père qui a terminé au moins des études secondaires sont des facteurs qui augmentent la probabilité de vouloir entreprendre des études collégiales en français.

S'agissant de la langue préférée pour entreprendre des études universitaires, la scolarité du père et l'usage dominant du français comme langue parlée au foyer ne jouent plus un rôle significatif. Les facteurs retenus dans le modèle sont la province de résidence, la langue maternelle de l'élève (en 2003), la langue la mieux parlée (en 2005) et la langue maternelle des père et mère. Les résultats des deux études montrent que la résidence au Nouveau-Brunswick, le fait que les père et mère ont le français comme langue maternelle, le fait de considérer que le français est la langue la mieux parlée (2005) ou le fait d'avoir le français comme langue maternelle (2003) sont des facteurs qui augmentent la probabilité de vouloir entreprendre des études universitaires en français.

### 3.1.2 Recherches provinciales

#### *Saskatchewan*

Dans leur analyse des données de l'étude menée par Gauthier en 1998 auprès de 199 élèves des écoles de langue française de la Saskatchewan, Denis, Butler et Eisler (1998) ont constaté que plus de 50 % de ces élèves accordent beaucoup d'importance à l'accès à des programmes d'études postsecondaires offerts en français. Les analyses des données ont établi qu'il n'existe pas de relation statistiquement significative entre l'intention d'entreprendre des études postsecondaires en français et l'âge, la population de la ville ou du village où se trouve l'école, le milieu rural ou urbain de résidence, le niveau scolaire (de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année), le sexe de l'élève et le choix de programme (s'agissant des 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> choix).

En revanche, une relation statistiquement significative existe entre l'intention d'entreprendre des études postsecondaires en français et le choix de l'endroit où les élèves se proposent de les entreprendre. Plusieurs sont prêts à quitter la province pour s'inscrire à l'établissement d'enseignement de leur choix. Une majorité ne perçoit pas l'enseignement à distance comme une solution de rechange valable pour la poursuite de leurs études postsecondaires.

### Ontario

Dans le cadre de son enquête menée auprès des élèves du secondaire en Ontario, King (2002) a analysé les aspirations postsecondaires de 3 266 élèves de 7 écoles publiques et de 12 écoles catholiques francophones de l'Ontario. Dans la section V de son rapport intitulée « Particularités franco-ontariennes », il rapporte que, globalement, de 80 à 85 % des élèves francophones de l'Ontario prévoient entreprendre des études postsecondaires. Il souligne que le pourcentage d'élèves qui souhaitent entreprendre des études postsecondaires en français varie en fonction de la cohorte : 58 % des élèves de la nouvelle cohorte de la 11<sup>e</sup> année préféreraient entreprendre leurs études collégiales ou universitaires en français, comparativement à 50 % des élèves de l'ancienne cohorte de la 12<sup>e</sup> année. Il ajoute que seulement 25 % de ces élèves estiment que « la transmission de l'héritage culturel francophone » est un des facteurs les plus importants dans leur choix d'entreprendre leurs études dans une école de langue française.

Le rapport ne présente pas d'analyses plus poussées des facteurs liés à l'intention ou à la préférence d'entreprendre des études postsecondaires en français.

### ***3.2 Recherches s'intéressant aux facteurs liés à la participation aux études postsecondaires en français en milieu minoritaire francophone***

#### 3.2.1 Recherches pancanadiennes

Nous n'avons trouvé aucune étude pancanadienne portant sur la participation aux études postsecondaires en français en milieu minoritaire francophone et sur les facteurs liés à cette participation.

#### 3.2.2 Recherches provinciales

### Ontario

Selon nos recherches bibliographiques, Frenette et Quazi (1990, 1996, 1999) sont les seuls à s'être penchés sur la participation aux études postsecondaires en français en milieu minoritaire francophone et sur les facteurs liés à cette participation. Quoique leurs études examinent aussi la question de l'inscription en français à l'élémentaire et au secondaire, elles traitent en grande partie de la transition entre le secondaire et le postsecondaire ainsi que de l'inscription au premier cycle universitaire et au collégial.



Une caractéristique importante des études qu'ils ont menées en Ontario est qu'elles s'étendent sur une longue période, à savoir de 1979 à 1994. Ce faisant, ils ont été en mesure non seulement d'analyser les tendances dans les inscriptions en fonction du sexe et du niveau universitaire ou collégial des études, mais encore d'observer les variations des inscriptions dans les établissements d'enseignement francophones et bilingues en fonction de leurs dates d'ouverture ainsi que de la création et de l'abandon de programmes.

Leurs analyses montrent qu'en général la participation francophone aux études postsecondaires est surtout favorisée par l'existence de programmes en français qui offrent de très bonnes possibilités d'emploi dans leur langue. La participation francophone serait alors même supérieure à celle observée chez les anglophones dans le même domaine d'études. Toutefois, quand les programmes sont offerts uniquement en anglais et qu'ils mènent à des emplois dans lesquels l'unique langue de travail est l'anglais, les taux de participation des francophones en milieu minoritaire sont faibles dans l'ensemble.

Les auteurs concluent que, s'il est vrai que plus d'établissements francophones existent en Ontario et que plus de programmes sont offerts en français partout dans cette province, il demeure que les établissements anglophones et les programmes offerts en anglais sont plus accessibles tant du point de vue géographique que sur les plans de leur nombre et de leur diversité.

L'expérience a démontré qu'en ce qui concerne l'enseignement en langue minoritaire, c'est *l'offre* des programmes en français qui crée *la demande* plutôt que l'inverse. Ainsi, la prestation des programmes en français est suivie par une augmentation de l'inscription francophone, surtout dans les programmes offerts en français, même si les programmes en anglais sont en général plus nombreux et plus accessibles. La réduction des programmes en français est suivie par une réduction de l'effectif francophone, même si, en général, les francophones de l'Ontario sont manifestement bilingues et souvent plus à l'aise en anglais qu'en français. (Frenette et Quazi, 1999.)

### **Conclusion**

Nous nous sommes proposé de dresser un bilan des recherches empiriques sur l'accessibilité aux études postsecondaires pour les élèves des communautés francophones en milieu minoritaire au Canada et, plus précisément, sur les facteurs explicatifs des aspirations ou des intentions relatives

aux études postsecondaires des élèves francophones des communautés francophones en contexte minoritaire au Canada et de leur participation à des études postsecondaires en français.

Nous avons trouvé des recherches empiriques traitant de l'accessibilité aux études postsecondaires pour la population canadienne, des études menées sur l'accessibilité aux études postsecondaires pour les communautés minoritaires francophones du Canada ainsi que des études portant plus particulièrement sur l'accessibilité aux études postsecondaires en français en milieu minoritaire francophone.

En ce qui concerne les intentions exprimées d'entreprendre des études postsecondaires et la participation aux études postsecondaires, les facteurs employés dans la plupart des études pancanadiennes menées auprès d'échantillons nationaux peuvent s'appliquer aussi bien aux élèves et aux étudiantes et aux étudiants des minorités francophones qu'à l'ensemble des élèves, des étudiantes et des étudiants du Canada. Les résultats des recherches réalisées pour le compte du RCCFC appuient cette affirmation.

Par ailleurs, les recherches de Marc Frenette et celles de Normand Frenette et Saeed Quazi fournissent d'importants indices quant à l'importance, pour la formulation des intentions d'entreprendre des études universitaires et collégiales, de la présence géographique d'établissements offrant une gamme de programmes pertinents. Les distances significatives entre les lieux de résidence et les établissements postsecondaires de langue française font, certes, partie des facteurs déterminants dans la participation aux études postsecondaires en français.

Enfin, les résultats des recherches du RCCFC sur les facteurs liés aux intentions d'élèves francophones en milieu minoritaire d'entreprendre des études postsecondaires en français constituent une base appréciable pour les personnes désireuses de réaliser des études qui auraient pour but d'approfondir les connaissances relatives à l'ensemble des facteurs qui mènent au choix d'entreprendre des études postsecondaires en français.

## Références

- Acumen Research Group Inc. (2004). *The 2003 Ontario college applicant survey*. Montréal, Québec : Canada Millennium Scholarship Foundation.
- Alberta Advanced Education. (1984). Participation patterns study: Report of the Committee to examine participation trends of Alberta post-secondary students. Edmonton, Alberta : Alberta Advanced Education Planning Secretariat.
- Bouchard, B., et Zhao, J. (2000). La formation universitaire : Tendances récentes quant à la participation, l'accessibilité et les avantages. *Revue trimestrielle de l'éducation*, 6, 4, 25-33.
- Bowlby, J. W., et McMullen, K. (2002). À la croisée des chemins. Premiers résultats pour la cohorte des 18 à 20 ans de l'Enquête auprès des jeunes en transition. Ottawa : Développement des ressources humaines Canada.
- Corbin, E., G., et Buchanan, J. M. (2005). L'éducation en milieu minoritaire francophone: un continuum de la petite enfance au postsecondaire. Rapport intérimaire du Comité sénatorial permanent des langues officielles. Ottawa : Sénat du Canada.
- Denis, W. B., Butler, J., et Eisler, L. D. (1998). Bilingual future in their sights: Postsecondary aspirations of Fransaskois and immersion high school students in Saskatchewan. Report on the 1998 Needs Assessment Surveys.
- Dubois, J. (2002). Qu'est-ce qui incite les jeunes à poursuivre des études postsecondaires au Canada? Hull, Québec : Développement des ressources humaines Canada.
- Frenette, M. (2002). Trop loin pour continuer? Distance par rapport à l'établissement et inscription à l'université. Ottawa, Ontario : Statistique Canada.
- Frenette, M. (2003). Accès au collège et à l'université : Est-ce que la distance importe? Ottawa, Ontario : Statistique Canada.
- Frenette, N., et Quazi, S. (1999). Some long-term lessons from minority language education in Ontario. *The Canadian Journal of Higher Education*, 29(1), 83-110.
- Frenette, N., et Quazi, S. (1996). Accessibilité et participation des francophones de l'Ontario à l'éducation postsecondaire, 1979-1994. Volume 1: Rapport final.
- Garg, R., Kauppi, C., Lewko, J., et Urajnik, D. (2002). A structural model of educational aspirations. *Journal of Career Development*, 29(2), 87-108.
- Gauthier, R. (1998). *Report on the Survey of high school students in relation to their plans for postsecondary education*. Saskatoon, Saskatchewan : Association des parents fransaskois, unpublished report.
- Junor, S., et Usher, A. (2002). *Le prix du savoir : l'accès à l'éducation et la situation financière des étudiants au Canada*. Montréal, Québec : Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire.
- Junor, S., et Usher, A. (2004). *Le prix du savoir 2004 : L'accès à l'éducation et la situation financière des étudiants au Canada*. Montréal, Québec : Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire.

- King, A. J. C. (2002). *Double cohort study: Phase 2 report*. Toronto, Ontario : Ministère de l'Éducation de l'Ontario.
- Knighton, T., et Mizra, S. (2002). L'incidence du niveau de scolarité des parents et du revenu du ménage sur la poursuite d'études postsecondaires. *Revue trimestrielle de l'éducation*, 8(3), 25-32.
- Lambert, M., Zeman, K., Allen, M., et Bussière, P. (2004). Qui poursuit des études postsecondaires, qui les abandonne, et pourquoi : Résultats de l'Enquête auprès des jeunes en transition. Ottawa : Statistique Canada/Ressources humaines et Développement des compétences Canada.
- Landry, R. (2003). Pour une pédagogie actualisante et communautarisante en milieu minoritaire francophone. Dans R. Allard (dir.). *Actes du Colloque pancanadien sur la recherche en éducation en milieu francophone minoritaire : Bilan et prospectives*. [En ligne] <http://www.acelf.ca/publi/crde/articles/10-landry.html>
- Landry, R. et Allard, R. (1996). Vitalité ethnolinguistique : une perspective dans l'étude de la francophonie canadienne. Dans J. Erfurt (dir.). *De la polyphonie à la symphonie. Méthodes, théories et faits de la recherche pluridisciplinaire sur le français au Canada*. Leipzig : Leipziger Universitätsverlag.
- Landry, R. et Allard, R. (1999). L'éducation dans la francophonie minoritaire. Dans J. Y. Thériault (Éd.). *Francophonies minoritaires au Canada : l'état des lieux* (403-433). Moncton : Les Éditions d'Acadie.
- Landry, R., Ferrer, C. et Vienneau, R. (2002). (dir.). La pédagogie actualisante. Numéro thématique. *Éducation et francophonie*. 30 (2). En ligne. Disponible à <http://www.acelf.ca/revue/30-2/index.html>
- Landry, R. et Rousselle, R. (2003). Éducation et droits collectifs : Au-delà de l'article 23 de la Charte, Moncton : Éditions de la Francophonie.
- Looker, D., et Thiessen, V. (2004). Les aspirations des jeunes canadiens à des études avancées : Rapport final. Ottawa, Ontario : Ressources humaines et développement des compétences Canada.
- Rahman, A., Situ, J., et Jimmo, V. (2005). *Participation aux études postsecondaires: Résultats de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*. Ottawa : Statistique Canada/Ressources humaines et Développement des compétences Canada.
- Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada (RCCFC). (2005). *Recherche sur les intentions d'études postsecondaires chez les élèves en milieu francophone minoritaire*. Ottawa, Ontario : Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada, Patrimoine canadien/Canadian Heritage.
- Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada (RCCFC). (2003). Poursuite des études postsecondaires en milieu minoritaire francophone : Intentions des diplômés du secondaire en 2003. Rapport final. Ottawa, Ontario : Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada.
- Tomkowicz, J., et Bushnik, T. (2003). Qui poursuit des études postsecondaires et à quel moment : parcours choisis par les jeunes de 20 ans. Ottawa, Ontario : Statistique Canada.